

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021 à 19h30

La séance s'est déroulée en l'aimable présence de M. Hubert Rodde, percepteur municipal du Service de Gestion Comptable de Mauriac.

1°) VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTIONS 2021:

M. Rodde explique que suite à la suppression de la Taxe d'Habitation, celle-ci est compensée par le reversement aux communes de la taxe départementale sur le foncier bâti. Il reste à définir les taux du foncier bâti et non bâti pour 2021. M. le Maire propose à son conseil de ne pas augmenter les taux cette année. Le conseil approuve à l'unanimité le maintien des taux à l'identique soit 41,04 (17,48 part commune+23,56 part département) pour le foncier bâti et 110,38 pour le non bâti.

2°) BUSTE FONTAINE :

Le don d'une statue gallo-romaine (retrouvée en deux parties en 1982 et 1988) est proposé à la commune d'Antignac. Ce don est effectué conjointement par Mme Françoise Lapeyre-Uzu (fille d'Odette Lapeyre, présidente du GRHAVS de 1972 à 2006) et M. Francis Humbert, actuel président du GRHAVS, à la commune afin que celle-ci le mette en valeur et en assure la protection.

Le Maire indique que cet objet archéologique fera l'objet d'un classement au Monument historique. Le conseil accepte à l'unanimité ce don à la commune acté par la rédaction d'une convention.

3°) VOTE DES BUDGETS 2021

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les budgets primitifs 2021 de la Commune, du CCAS, du lotissement et de l'assainissement qui s'équilibrent en recettes et dépenses comme suit:

-Budget principal: 380 885,33 € pour la section fonctionnement.
252 000,64 € pour la section investissement.

-Budget CCAS: 4083,25 € en section de fonctionnement.

-Budget assainissement: 32 889,54 € pour la section fonctionnement.
58 103 € pour la section investissement.

-Budget Lotissement: S'équilibre à 104 684,52 € avec une vente des lots restants à 52 342,26 €.

Les principaux projets de 2021 sont les travaux de voirie à Sauronnet, le diagnostic assainissement des réseaux du bourg et de Salsignac ainsi que des travaux d'électrification.

4°) VOTE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

La ligne budgétaire consacrée aux différentes associations a été créditée de 6500 €. Le Conseil a d'ores et déjà attribués 5401,20 € au profit de 30 associations sous réserve qu'elles en fassent la demande et fournissent leur bilan et leur immatriculation SIRET.

M. le Maire remercie M. Hubert Rodde de sa présence et de sa participation à cette réunion du conseil.

5°) OFFRES DES ENTREPRISES TRAVAUX VOIRIE SAURONNET:

Suite à l'analyse de deux offres par M. Guillaume Rongier de Cantal Ingénierie et Territoires, l'entreprise la mieux disante est la RMCL qui est choisi à l'unanimité par le conseil pour effectuer les travaux de voirie à Sauronnet.

6°) QUESTIONS DIVERSES :

Maryse Maviert présente le compte rendu de l'Assemblée Générale de Radio Bort Artense du 27 mars 2021 à 10h. Le bilan présente un déficit aggravé par la crise sanitaire de 70 546 € ; certains adhérents n'ont pas versé leur cotisation. L'arrivée de Mauriac et un partenariat avec les Communautés de Communes pourraient permettre de combler en partie ce déficit et un comité de pilotage va être mis en place et rendra des conclusions lors de la prochaine AG fin mai début juin. Le Président M. Jean-Claude Sangoï démissionne pour raisons de santé et est remplacé par M. Jean-Jacques Vialleix.

